

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 14 AVRIL 2026

Roger DIDIER, MAIRE de la Ville de GAP,

Objet : Arrêté de délégation de fonction et de signature à Bruno PATRON, Conseiller Municipal Délégué

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-18 qui prévoit que « le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal »,

VU l'article L.2122-20 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que les délégations données par le Maire subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction du Maire au bénéfice de Bruno PATRON, Conseiller Municipal Délégué

CONSIDERANT que cet arrêté réglementaire de délégation définit précisément les fonctions déléguées qui seront assurées sous la surveillance et la responsabilité du Maire,

ARRETE

Article 1 :

Bruno PATRON, Conseiller Municipal Délégué, est délégué aux relations avec la politique municipale pour les séniors (portage de repas, EHPAD, activités clubs et foyers séniors, plan canicule).

Article 2 :

Délégation permanente de signature est donnée à l'intéressée à l'effet de signer tous documents, actes, courriers, attestations, arrêtés, délibérations, conventions et autorisations liés aux fonctions énoncées à l'article 1er ci-dessus.

Article 3 :

Bruno PATRON, Conseiller Municipal Délégué, reçoit, pour les domaines cités à l'article 1 du présent arrêté, délégation de signature des décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, Monsieur le Trésorier Principal et à l'intéressé.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 14 AVRIL 2026



Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 16 AVR 2026

Publié ou notifié le : 16 AVR 2026

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|--|
| Numéro de l'acte : | A2026_04_234 |
| Objet : | Arrêté de délégation de fonction et de signature à Bruno PATRON, Conseiller Municipal Délégué |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2026-04-16 00:00:00+02 |
| Nature de l'acte : | Actes réglementaires |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 5.5 - Delegation de signature |
| Identifiant unique : | 005-210500617-20260416-A2026_04_234-AR |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|---------|
| Enveloppe métier | text/xml | 919 o |
| Nom métier : 005-210500617-20260416-A2026_04_234-AR-1-1_0.xml | | |
| Document principal (Acte réglementaire) | application/pdf | 53.8 Ko |
| Nom original : D_18663.pdf | | |
| Nom métier : | | |
| 99_AR-005-210500617-20260416-A2026_04_234-AR-1-1_1.pdf | | |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Posté | 16 avril 2026 à 16h38min37s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 16 avril 2026 à 16h38min38s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 16 avril 2026 à 16h38min38s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 16 avril 2026 à 16h38min52s | Reçu par le MI le 2026-04-16 |

